



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Nettoyage des berges : une première saison réussie pour le COBALI et ses partenaires

Mont-Laurier, le 9 décembre 2025 – Pour une toute première année, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a organisé des activités de nettoyage des berges dans la région à l'été et à l'automne 2025. L'organisme a réalisé 9 nettoie-thons répartis à travers 7 localités dans les Hautes-Laurentides et en Outaouais. Un grand total de 2 780 kg (6 129 lbs) de déchets a été retiré de la nature. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du Mois de l'eau 2025, une initiative gouvernementale qui vise à sensibiliser les citoyennes et citoyens du Québec sur les enjeux concernant la ressource en eau.

Le personnel du COBALI et 86 bénévoles de la région des Hautes-Laurentides et de l'Outaouais ont uni leurs forces pour retirer d'importantes quantités de déchets des milieux naturels environnants. Réalisés en bordure de plans d'eau, les nettoie-thons du COBALI visaient à mener des actions concrètes de lutte aux déchets sauvages dans une optique de protection de la ressource en eau. Des nettoyages ont été réalisés dans les localités suivantes, qui ont également agi à titre de partenaires :

- Mont-Laurier (ruisseau Villemaire et rivière du Lièvre)
- Lac-des-Écorces (lac Boyd)
- Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (milieu humide près du lac Grenier)
- Lac-du-Cerf (Grand lac du Cerf)
- Notre-Dame-du-Laus (rivière du Lièvre, lac Campion)
- Val-des-Bois (rivière du Lièvre, réservoir l'Escalier)
- Bowman (réservoir l'Escalier)

Le COBALI a également pu compter sur le précieux soutien de plusieurs autres partenaires et collaborateurs, dont :

- la MRC d'Antoine-Labelle ;
- la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) ;
- les membres de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), qui ont participé aux corvées de nettoyage dans les Hautes-Laurentides ;
- les membres de l'Association de protection du Petit et du Grand lac du Cerf ;
- des employés du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle ;

- des étudiants du Centre d'éducation des adultes Christ-Roi à Mont-Laurier et leur enseignante ;
- des élèves de l'école Saint-Eugène à Mont-Laurier et leurs enseignants ;
- des employés d'A.J. Environnement et de Table Forêt Laurentides ;
- ainsi que M. Jacques Dumont, citoyen engagé dont la vision et le dévouement ont mené à la création du sentier du ruisseau-Villemaire Jacques-Dumont à Mont-Laurier.

Les collectes de déchets ont été réalisées par les services de voirie des municipalités ainsi que par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL).

L'impact des déchets sur les plans d'eau et la biodiversité

L'organisme rappelle que chaque déchet rejeté dans la nature peut entraîner des répercussions importantes sur l'eau et la biodiversité.

L'eau fait partie d'un cycle fermé : il ne se crée pas de nouvelle eau. Les précipitations qui tombent du ciel proviennent de l'évaporation de l'eau de surface. Ainsi, toute contamination finit par se répercuter quelque part dans ce cycle.

Nous devons donc éviter de polluer nos ressources hydriques, car les traces de nos activités et de nos erreurs persistent longtemps. À titre d'exemple, un seul mégot de cigarette jeté dans l'eau peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau soit l'équivalent de la quantité qu'une personne boit en une année.

Nous avons la chance de vivre dans une région riche de ses paysages naturels et de la beauté de ses plans d'eau. Respecter cette richesse, c'est aussi se respecter soi-même » *affirme Benoit Gauthier, responsable des communications au COBALI.*

À propos du Mois de l'eau

Depuis 2017, le mois de juin est consacré à des activités mettant en valeur l'eau, lesquelles sont organisées par les organismes de bassins versant tels que le COBALI. Le Mois de l'eau est une initiative gouvernementale qui vise à sensibiliser les citoyennes et citoyens du Québec sur les enjeux concernant l'eau en mettant de l'avant les bonnes pratiques et usages pour la protection de la ressource. Cette année, la thématique était la suivante : « la pollution et la qualité de l'eau ».

Les organismes de bassin versant (OBV) et les tables de concertation régionales (TCR) sont les organismes désignés par le Gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Le ROBVQ est le regroupement des organismes de bassin versant reconnus par le gouvernement du Québec.

Le Mois de l'eau est une initiative gouvernementale prévue dans le Plan d'action 2018-2030 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

SOURCE : Benoit Gauthier, responsable des communications
communication@cobali.org – 819 440-2422 - poste 4



Le COBALI, A. J. Environnement, Jacques Dumont et de valeureux bénévoles – Mont-Laurier



Pierre-Étienne Drolet (COBALI), A. J. Environnement, l'APEHL, Jacques Dumont et de valeureux bénévoles – Mont-Laurier



Des étudiants du Centre d'éducation des adultes Christ-Roi et Benoit Gauthier (COBALI) – Mont-Laurier



L'équipe du COBALI et ses bénévoles - Val-des-Bois



Frédérique Lefebvre (COBALI) et des bénévoles – Lac-du-Cerf